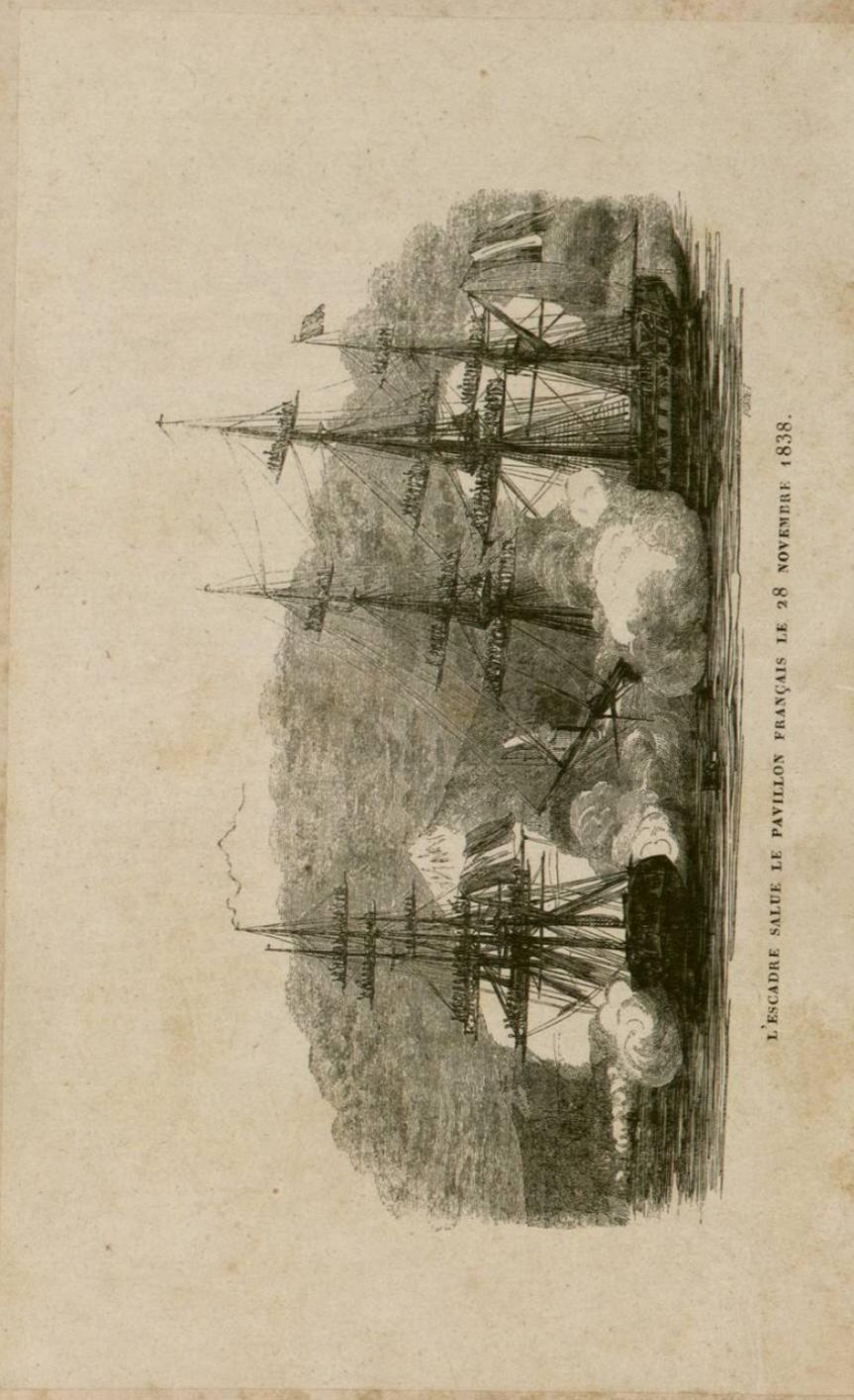


aujo
dép
ga
leu
ve
ro
Pe
av
vo
d
au
bles
et à l
Et
com
batic
neur
doub
l'aut
D
1838

[Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. Some words like "place", "guerre", "transport", "soldat", "colle", "l'aut", "D", "1838" are visible.]

Approuvé la présente commission
CHARLES BALDI
ANTONIO JAGNA



L'ESCADRE SAUVE LE PAVILLON FRANÇAIS LE 28 NOVEMBRE 1838.

A peine la capitulation fut-elle remise entre les mains de l'amiral, qu'il s'empessa de donner ordre à tous les navires de l'escadre d'envoyer leurs embarcations à l'embarcadère du fort pour le transport de la garnison valide et des blessés transportables, c'était une opération longue, sept à huit cents hommes restaient encore dans le fort, les blessés étaient en grand nombre et exigeaient des attentions qui leur furent prodiguées par nos matelots; beaucoup de femmes se trouvaient également renfermées dans le fort; on a vu ci-dessus que les troupes mexicaines sont toujours suivies d'un grand nombre de femmes, presque toutes indiennes; ces femmes sont utiles pour préparer aux soldats leur grossière nourriture, le gouvernement s'inquiétant très-peu de la subsistance de ses troupes; le transport fut long et ce ne fut qu'après midi que cette opération fut terminée.

A une heure et demie, l'artillerie de la marine, en grande tenue, fut envoyée pour prendre possession du fort; M. le chef de bataillon Collombel, de la même arme, fut chargé de la flatteuse mission d'arborer le pavillon français à la place occupée naguères par le pavillon mexicain; lorsqu'il arriva au fort, l'évacuation n'était pas encore terminée, et ce ne fut qu'à deux heures que nous pûmes voir cet éclatant témoignage de la valeur française.

Depuis le moment où la capitulation avait été acceptée, les dispositions étaient prises pour le salut qu'on devait faire au pavillon français; les plus grands honneurs devaient lui être rendus; sitôt que l'on aperçut flotter dans les airs le pavillon aux trois couleurs, tous les équipages s'élançèrent à la fois avec agilité dans le grément, en un moment toutes les vergues furent couvertes de ces matelots, peu

d'heures auparavant noircis par la poudre, maintenant coquettement parés comme pour une fête, c'est que c'en était une en effet, trois cris de vive le Roi! annoncèrent que la forteresse, prétendue inaccessible du Nouveau Monde, était tombée en notre pouvoir; vingt et un coups de canon, tirés par tous les navires de l'escadre, complétèrent ce salut militaire, dont le souvenir vivra longtemps dans la mémoire de toutes les personnes qui étaient présentes. La corvette anglaise *Satellite* voulut prendre part à notre triomphe: vingt et un coups de canon furent également tirés par elle, et le capitaine Robb, son commandant, vint à bord de la *Néréide* féliciter l'amiral de son succès; il le fit avec chaleur et émotion, on voyait que ce n'était pas seulement du triomphe de la France qu'il était joyeux, mais encore du triomphe des marins.

Peu après le salut, l'amiral Baudin voulut aller reconnaître lui-même l'état du fort; avant d'y arriver, il put voir une partie des désastres éprouvés par la garnison mexicaine; dans l'empressement qu'ils mirent à se débarrasser de leurs morts, les Mexicains en avaient jeté une grande partie à la mer, à l'angle du bastion de San Crispin: les cadavres y flottaient en grand nombre, mais ce fut en parcourant le fort qu'il vit l'effet terrible de ses projectiles: les embrasures démolies, les pièces démontées, les batteries semées de décombres et de cadavres, c'était un horrible pêle-mêle; l'effet des bombes avait été terrible, on voyait des cadavres mutilés de la manière la plus effroyable, les pièces étaient entourées de ceux qui les avaient servies et qui avaient péri victimes de leur dévouement.

Pendant la visite que l'amiral faisait au fort, il fut rejoint

par M. Chauchard, qui avait été envoyé auprès du général Rincon, afin de le presser d'accepter la convention que lui offrait l'amiral; convaincu à la fin que c'était le seul parti qui lui restait à prendre, que maintenant que les français étaient maîtres du fort, sa position dans la ville n'était plus tenable, et que ce serait inutilement sacrifier des hommes et attirer la ruine d'une ville entière, puisque sa défaite était assurée, il se décida à signer la convention suivante:

Convention conclue entre le contre-amiral Charles Baudin, commandant les forces navales françaises dans le golfe du Mexique, et Son Excellence le général don Manuel Rincon, commandant général du département de la Vera-Cruz.

Art. 1^{er}. La ville de la Vera-Cruz ne conservera qu'une garnison mexicaine de mille hommes; ce qui excédera ce nombre devra quitter la ville dans deux jours et s'en éloignera sous trois, à la distance de dix lieues. S. E. le général Rincon, commandant général du département de la Vera-Cruz, conservera son autorité dans la ville et s'engage sur l'honneur à ce que la garnison n'excède pas le nombre fixé de mille hommes, jusqu'à ce que les différends entre la France et le Mexique soient entièrement aplanis.

Art. 2. Aussitôt que la présente convention aura été signée de part et d'autre, le port de la Vera-Cruz sera ouvert à tous les pavillons, et il y aura suspension de blocus pendant huit mois, en attendant un arrangement amiable des différends existants entre le Mexique et la France.

Art. 3. Le commandant de la ville s'engage à ne mettre, ni souffrir qu'il soit mis aucun empêchement à ce que les

troupes françaises qui occuperont le fort de Saint-Jean d'Ulúa puissent s'approvisionner régulièrement de vivres frais dans la ville de la Vera-Cruz.

Art. 4. De son côté, le contre-amiral Charles Baudin s'engage à ce que la forteresse de Saint-Jean d'Ulúa sera évacuée par les troupes françaises et restituée au Mexique aussitôt que les différends actuellement existants entre le gouvernement mexicain et le gouvernement français seront aplanis; il sera fait en même temps restitution de tous les objets de guerre qui seront portés sur les inventaires respectifs.

Art. 5. Les Français qui, par suite du commencement des hostilités, ont été obligés de quitter la Vera-Cruz, auront la liberté d'y revenir, et seront respectés dans leurs personnes et leurs propriétés; ils seront indemnisés des dommages qui pourront leur avoir été causés pendant leur absence par le fait de la population ou des autorités mexicaines; les indemnités qui leur seront dues en conséquence, seront réglées à dire d'experts ou par jugement des tribunaux de la république.

La présente convention est faite en deux originaux, l'un en français pour le contre-amiral Charles Baudin, l'autre en espagnol pour le général don Manuel Rincon, et lecture faite, les parties contractantes l'ont revêtue de leur signature.

A bord de la frégate de S. M. la *Néréide*, 28 novembre 1838.

Approuvé.

CHARLES BAUDIN.

Vera-Cruz, 28 novembre 1838.

MANUEL RINCON

Cette convention, presque aussitôt violée que conclue (mais nullement par le fait du signataire), était un haut monument de la sagesse et de l'humanité du chef de l'expédition française; accorder de pareilles conditions à des vaincus, n'était-ce pas leur faire voir que l'on ne désirait rien que ce qui était juste, et que nulle idée de conquête ne s'attachait à la continuation de la guerre; mais des passions haineuses, des intérêts particuliers sont venus auprès du gouvernement mexicain souffler la rage de la guerre¹ et préparer à ce malheureux pays une humiliation de plus, qu'il aurait pu éviter.

Les rapports des navires qui avaient pris part au brillant fait d'armes de Saint-Jean d'Ulúa, parvinrent vers le soir à l'amiral; on va juger par le tableau ci-joint combien peu a coûté à la France la prise de ce fort.

| | | |
|--------------------|--------|-------------|
| <i>Néréide</i> , | 1 tué | 14 blessés. |
| <i>Gloire</i> , | 1 tué | 4 blessés. |
| <i>Iphigénie</i> , | 2 tués | 11 blessés. |
| | 4 tués | 29 blessés. |

La perte des Mexicains dans le fort, avouée par eux-mêmes, s'élève à deux cent dix hommes tués, le nombre des blessés est à peu près égal; parmi ces derniers, vingt-cinq l'étaient si gravement que leur transport fut impossible, ils furent confiés aux lumières et au zèle des médecins de l'escadre française; une fièvre typhoïdale se mit parmi eux, et malgré les soins éclairés et incessants qui

¹ Ce sont eux qui ont dicté des décrets que nous verrons bientôt, et qui seraient la honte d'une nation civilisée.

leur furent prodigués , un petit nombre seulement échappa à la mort ¹.

¹ Dans sa visite au fort, l'amiral put voir quel nombre de pièces avaient pu être mises en batterie contre les frégates ; le tableau ci-joint fera juger avec quelle habileté le chef de l'expédition avait choisi son plan d'attaque :

Pouvaient tirer sur l'Iphigénie.

| | | |
|--------------------------------------|-----------|-------------------------------|
| De la place d'armes , le Pilar, | 4 | pièces de plusieurs calibres. |
| Du bastion de Santiago, | 7 | |
| De la demi-lune San Jose, | 7 | |
| De la courtine du N. E. , | 8 | |
| De la place d'armes Santa Catalina , | 3 | |
| Du bastion de la Soledad , | 4 | |
| | <u>33</u> | |

Sur la Néréide.

| | | |
|--------------------------------|-----------|-------------------------------|
| De la demi-lune San Jose , | 7 | pièces de plusieurs calibres. |
| De la place d'armes le Pilar , | 4 | |
| Du bastion de Santiago, | 3 | |
| Du bastion de San Crispin , | 2 | |
| Du cavalier , | 4 | |
| | <u>20</u> | |

Sur la Gloire.

| | | |
|-----------------------------------|-----------|-------------------------------|
| De la demi-lune San Jose , | 7 | pièces de plusieurs calibres. |
| Du bastion de San Crispin , | 2 | |
| De la batterie basse San Miguel , | 3 | |
| Du cavalier , | 4 | |
| | <u>16</u> | |

Sur l'ensemble des trois frégates.

| | | |
|--------------------------------------|-----------|-------------------------------|
| De la place d'armes le Pilar , | 4 | pièces de plusieurs calibres. |
| Du bastion de Santiago , | 10 | |
| De la demi-lune San Jose , | 7 | |
| De la courtine du N. E. , | 8 | |
| De la place d'armes Santa Catalina , | 3 | |
| Du bastion de la Soledad , | 6 | |
| Du bastion de San Crispin , | 2 | |
| De la batterie basse San Miguel , | 3 | |
| Du cavalier , | 4 | |
| | <u>47</u> | |

Dans l'après-midi , l'ordre fut donné aux navires embossés sous le fort de reprendre le mouillage de l'île Verte;

Voici en outre l'état des pièces trouvées dans le fort au moment de l'occupation par les Français.

| | | PIÈCES | | |
|---|---|--|----------|------------|
| | | DÉMONTÉES par le feu de l'escadre. | MONTÉES. | DÉMONTÉES. |
| Bastion de l'E. | <i>Cavalero Alto.</i> Pièces de 12. | 4 | 0 | 4 |
| | <i>Soledad.</i> Pièces de 24. | 0 | 1 | 1 |
| | <i>Id.</i> de 16. | 0 | 1 | 2 |
| | <i>Id.</i> de 8. | 0 | 1 | 2 |
| | Mortier de 9 pouces. | 0 | 1 | 0 |
| | Pièces de 16. | 1 | 6 | 1 |
| Bastion du S., où était le Cavalier. | <i>San-Crispin.</i> Pièces de 24. | 2 | 6 | 2 |
| | <i>Id.</i> de 8. | 0 | 1 | 0 |
| Courtine qui re- garde la ville. | <i>San-Fernando.</i> Caronades de 18. | 2 | 15 | 3 |
| Bastion de l'O. et du phare. | <i>San-Pedro.</i> Canons de 24. | 0 | 6 | 1 |
| | <i>Id.</i> de 8. | 0 | 2 | 1 |
| Courtine du N.O. | <i>Iturbide.</i> Caronades de 18. | 1 | 12 | 1 |
| Bastion du N. | <i>Santiago.</i> Caronades de 16. | 0 | 9 | 1 |
| | <i>Id.</i> de 8. | 0 | 2 | 0 |
| | Mortier de 9 pouces. | 0 | 1 | 0 |
| Batterie basse du N. | <i>Guadalupe ou Rincon.</i> Caronades de 24. | 1 | 14 | 2 |
| | Mortiers de 14 pouces. | 0 | 3 | 0 |
| Place d'armes ren- trante de gauche | <i>Pilar.</i> Canons de 12. | 1 | 5 | 1 |
| | Mortier de 14 pouces. | 0 | 0 | 1 |
| Demi-lune. | <i>San-Jose.</i> Caronades de 18. | 0 | 16 | 0 |
| Place d'armes ren- trante de droite. | <i>Santa-Catalina.</i> Caronades de 12. | 4 | 5 | 1 |
| | A REPORTER. | 16 | 67 | 24 |

la *Gloire*, remorquée par un navire à vapeur, opéra cette manœuvre vers les deux heures et demie; peu après,

| | | PIÈCES | | |
|----------------------|------------------------------------|--|----------|------------|
| | | DÉMONTÉES par le feu de l'escadre. | MONTÉES. | DÉMONTÉES. |
| | REPORT. | 16 | 107 | 24 |
| Batterie basse du S. | <i>San-Miguel.</i> | | | |
| | Canons de 24. | 2 | 13 | 4 |
| | Mortiers de 14 pouces. | 2 | 5 | 0 |
| | <i>D'une salle d'armes fermée.</i> | | | |
| | Canons de divers calibres. | 0 | 8 | 26 |
| | TOTAL. | 20 | 133 | 54 |

Munitions. Gargousses de 24, 250
 Id. de divers calibres, 500
 Cartouches à fusil, 19,000

Ces bouches à feu, comme toutes celles qui étaient dans le fort, sont de fonderie espagnole (système Gribeauval), à l'exception de quelques-unes qui sortent de nos fonderies, savoir :

1 pièce de 24 en bronze, de 1667, portant le nom du maréchal d'Humières.
 2 id. de 16 id., fonderie de Douai.
 2 id. de siège de 12 en bronze, id.
 1 id. de campagne de 8, en bronze, fonderie de Rochefort.

Les caronades sont de fonderie anglaise.

Du côté des Français, le nombre de pièces pouvant tirer et tirant sur le fort est ainsi qu'il suit :

Iphigénie,
 Canons obusiers Paixhans de 80, en fer. 2
 Canons de 30, id. 14
 Caronades de 30, id. 14

Néréide,
 Canons obusiers Paixhans de 80, en fer. 2
 Canons de 30, id. 12
 Caronades de 30, id. 12

A reporter. 56

Iphigénie et la *Médée* vinrent l'y rejoindre; quant à la *Créole*, son commandant demanda et obtint la permission de prendre le mouillage de la Vera-Cruz, sous le fort, entre celui-ci et la ville; le brig le *Cuirassier* fut destiné à renforcer cette espèce de sentinelle avancée qui, dans le cas d'une trahison de la part des Mexicains, était destinée à recevoir les premiers coups, mais qui aurait aussi eu l'honneur d'y répondre la première; en outre, elle devait servir à garder toute la marine militaire mexicaine qui, par le fait de la prise de Saint-Jean d'Ulúa, était tombée en notre pouvoir; elle consistait en une belle corvette, l'*Yguala*¹, de 24 pièces de canon, trois beaux brigs et deux goëlettes.

Les blessés mexicains n'avaient reçu de leurs compatriotes aucun secours: leurs plaies, très-grandes, répandaient une odeur putride qui ajouta beaucoup au danger de leur séjour dans les casemates; M. Hello, chirurgien de première classe, embarqué à bord de la *Créole*, chargé par l'amiral d'organiser le service de santé au fort, s'y rendit, accompagné de M. Delfoux, son second; son premier soin

Report. 56

Gloire,
 Canons obusiers Paixhans de 80, en fer. 2
 Canons de 30, id. 12
 Caronades de 30, id. 12

Créole,
 Caronades de 30, id. 22
 104

Quatre mortiers de 12 pouces, en fer.

¹ Cette corvette, armée et grée à la Vera-Cruz, est entrée dans le port de Brest par droit de conquête, et nous la comptons maintenant au nombre des navires de notre marine militaire.

fut de les faire transporter dans de nouveaux logements et de faire purifier ceux qu'ils occupaient déjà ; la dyssenterie qui avait atteint quelques-uns de ces malheureux, leurs habitudes de malpropreté, les ordures qu'ils répandaient autour d'eux pendant la nuit, produisaient des exhalaisons tellement fétides, qu'il devint difficile de trouver des hommes pour les soigner ; quant au capitaine de frégate don Blas Godinez, l'état de ses blessures rendait impossible sa translation à la ville, il resta confié aux soins de M. Hello qui, à la première inspection de ses blessures, jugea deux amputations nécessaires, celle de la jambe droite et celle du poignet gauche, il les souffrit avec une résignation admirable, et lorsque je le vis, peu avant mon départ pour la France, il était en bonne voie de guérison.

Monseigneur le prince de Joinville descendit au fort sitôt que la *Créole* fut amarrée sous les murs du château ; en parcourant les ruines du Cavalier, il trouva deux magnifiques canons en bronze, qui avaient été donnés aux Espagnols par ses ancêtres, le comte d'Eu et le duc d'Aumale ; il appartenait à S. A. R. de les rapporter en France, et le lendemain ils furent embarqués à bord de la *Créole*.

Les commandants et officiers de l'escadre, qui n'avaient pas eu le bonheur de prendre part au combat du 27, éprouvaient les plus vifs regrets ; leur cœur avait battu en voyant leurs frères d'armes exposés au danger sans qu'ils pussent le partager ; la prise du fort, tout en flattant leur orgueil comme Français, leur laissait de vifs regrets, aussi l'amiral s'empressa-t-il le 29, de faire paraître l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour.

« L'amiral annonce à l'escadre qu'après avoir fait capituler la forteresse de Saint-Jean d'Ulúa, il a obligé le général Rincon à signer une convention d'après laquelle la garnison de la Vera-Cruz doit sortir dans les vingt-quatre heures, et s'en éloigner à dix lieues au moins.

« Il ne restera dans la Vera-Cruz que mille Mexicains pour occuper les postes.

« Tous ceux de nos compatriotes qui avaient été forcés de quitter la ville sont libres d'y rentrer : des indemnités seront payées à ceux d'entre eux qui auraient éprouvé des dommages par le fait de la population ou des autorités mexicaines.

« En adressant au nom de la France ses remerciements aux commandants des navires qui ont coopéré à la prise de la forteresse de Saint-Jean d'Ulúa, l'amiral regrette que le genre d'attaque et la nature des localités ne lui aient par permis de faire participer un plus grand nombre de navires à l'honneur de cette affaire.

« L'amiral avait pensé que cette première attaque ne suffirait pas pour réduire la forteresse, il en avait préparé deux autres d'une nature différente et dans lesquelles chaque navire de l'escadre devait avoir sa part de service et d'honneur, il sait qu'à l'occasion tous auraient également bien fait leur devoir comme l'ont fait ceux qui ont été appelés à coopérer à l'attaque d'aujourd'hui.

« La prise de Saint-Jean d'Ulúa est d'une haute impor-